



MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE

155, rue Principale Saint-Eugène-de-Ladrière (Québec) G0L 1P0

Téléphone : (418) 869-2582 direction@ladriere.ca

RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

ANNÉE 2024

EN FÉVRIER, le conseil municipal a procédé par appel d'offres sur le SEAO pour le remplacement d'un ponceau sur le rang 5 est.

EN FÉVRIER, le conseil municipal a procédé par appel d'offres sur le SEAO pour la réfection d'une portion du rang 5 ouest.

EN AVRIL, le conseil municipal a procédé par invitation écrite auprès de trois fournisseurs pour la surveillance des travaux relatif à la réfection d'une portion du rang 5 ouest.

EN AVRIL, le conseil municipal a procédé par invitation écrite auprès de trois fournisseurs pour un mandat de contrôle qualité pour la réfection d'une portion du rang 5 ouest.

EN MAI, le conseil municipal **ANNULE** l'appel d'offre pour le remplacement d'un ponceau sur le rang 5 est.

EN JUIN, le conseil municipal a octroyé le contrat à l'entrepreneur pour la réfection du rang 5 ouest à Construction R.J. Bérubé, plus bas soumissionnaire conforme.

EN JUIN, le conseil municipal a octroyé le contrat pour la surveillance au chantier relatif à la réfection du rang 5 ouest à Stantec Experts-conseils, plus bas soumissionnaire conforme.

EN JUIN, le conseil municipal a octroyé le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux relatif à la réfection du rang 5 ouest à LER.

EN AOÛT, le conseil municipal a octroyé DE GRÉ À GRÉ, un contrat pour la démolition du Campagnard à Location P.P.C

EN AOÛT, le conseil municipal a procédé par appel d'offres sur le SEAO pour le remplacement d'un ponceau sur le rang 5 est.

EN SEPTEMBRE, le conseil municipal a octroyé le contrat à l'entrepreneur pour le remplacement d'un ponceau sur le rang 5 est à Construction R.J. Bérubé.

EN OCTOBRE, le conseil municipal adopte un avenant au contrat octroyé à la firme d'ingénieurs Stantec Experts-conseils relatif à la réfection d'une portion du rang 5 ouest.

EN OCTOBRE, le conseil municipal a octroyé DE GRÉ À GRÉ, un contrat en ingénierie des sols et des matériaux ainsi qu'une surveillance et contrôle de la qualité des matériaux pour le remplacement d'un ponceau sur le rang 5 est à LER.

JE CONFIRME QUE LES RÈGLES EN REGARD DE LA GESTION CONTRACTUELLE ONT ÉTÉ APPLIQUÉES CONFORMÉMENT À LA LOI.

ANNIE FOURNIER, Directrice générale et greffière-trésorière

27 janvier 2025